



LE SCHEMA DU TOURISME DURABLE DU PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON

FORUM TOURISME DURABLE

6 Novembre 2008

Projet de Parc naturel régional du Morbihan



Le Verdon, un territoire remarquable...

- Un **territoire**, 7 paysages, 46 communes, 2 départements, 1 Région
- Une **population** peu dense (13 hab/km²) mais en croissance permanente (10% / décennie)
- Des **activités économiques** en mutation: 5000 emplois pour le tertiaire et 850 pour l'agriculture
- Une **richesse naturelle, culturelle et paysagère** liées à la position de transition entre Alpes et Méditerranée
- L'**eau** du bassin versant du Verdon considérée comme le château d'eau de la Provence



Quelques illustrations....

juste pour vous donner
envie...











Un territoire organisé

- Classé Parc naturel régional depuis 1997, label renouvelé en 2008
- Une Charte qui s'articule autour de 4 axes:
 - la **transmission des patrimoines** (dont l'eau, importante ressource naturelle du territoire)
 - **l'implication des acteurs au projet** de territoire (éducation, culture, participation)
 - la **valorisation durable des ressources** (agriculture, forêt, tourisme, énergie....)
 - le développement du **partenariat** avec d'autres territoires de projets



Le tourisme

- **Le constat:**

Une activité importante, générant de nombreux emplois et permettant souvent le maintien des services dans les villages

Une activité «récente» qui s'est développée de manière ciblée au début du 19^e siècle (excursions, TCF et CAF, aménagements du Sentier Martel dans les Gorges...) et de manière massive à partir des années 1975 (explosion des APN, mise en eau du lac de Ste Croix...)



Une activité très concentrée dans l'espace (autour de l'eau, des sites naturels attractifs utilisés comme « supports ») et dans le temps (forte saisonnalité, importance de « l'excursionnisme »...)

Entraînant des déséquilibres importants et des impacts non négligeables sur le tissu social, sur le paysage et les ressources patrimoniales

Un décalage entre l'image promue du Verdon et donc perçue par les visiteurs (« parc aventure »...) et l'image vécue par les habitants et par les gestionnaires du territoire entraînant des conflits





Le rôle du Parc

- Créé en 1995, le syndicat mixte de préfiguration du PNR a lancé plusieurs démarches sur le tourisme, une de ses trois priorités
- Après plusieurs années d'actions diverses (développement de la randonnée, valorisation du patrimoine culturel....) : volonté de définir et de partager une stratégie touristique pour le territoire: mise en chantier du « schéma du tourisme durable »



Construction de la politique touristique du Parc

- Les « préalables » :
 - **Le Parc comme animateur**: la structure Parc ne se substitue pas aux structures existantes, ne fait pas « à la place de » mais joue un rôle de coordinateur des différentes structures et propose des objectifs communs
 - **Le Parc ne peut rien seul**: de nombreux intervenants façonnent l'activité touristique, les enjeux sont variés et forts, l'action du Parc ne peut avoir un impact que si elle se conjugue aux autres interventions (CDT, OTSI, CCI,)

La démarche

- **Une construction partenariale:**
Associant les acteurs « institutionnels » du tourisme (entretiens), les professionnels (réunions) et les habitants (questionnaire)
- **Autour de trois étapes:**
un diagnostic, des objectifs, un programme d'actions
- Appuyé par un consultant extérieur

Le résultat:

Une stratégie intégrée dans la nouvelle charte du Parc

- Déclinée en 3 objectifs et 17 actions

Deux documents disponibles pour en savoir plus: le rapport d'étude sur www.parcduverdon.fr et un doc de synthèse, distribué:





1 – préserver l'environnement et les ressources patrimoniales nécessaires à l'activité touristique

Préserver la « carte de visite », le « fonds de commerce » du Verdon:

- **Sensibiliser les visiteurs** (écogardes....)
- **Maitriser et encadrer les pratiques** (activités de pleine nature, circulation motorisée: formations, accords de gestion de sites...)
- **Gérer les sites et les circulations** (Opération Grand Site des Gorges du Verdon, plan de gestion du lac de Ste Croix...)



2- s'engager vers le tourisme durable

Impliquer les professionnels et les acteurs autour des valeurs du développement durable:

- **Sensibiliser, former**, travailler avec le plus grand nombre dans le cadre d'une **démarche de progrès** (gestion environnementale des hébergements avec les CCI...)
- **Partager, informer**: diffusion d'infos, réunions régulières, ouverture des instances du Parc aux acteurs et aux professionnels, ...)



3- développer une « offre Parc »

- Diversifier l'offre du Verdon en **valorisant** davantage les **richesses patrimoniales** (préhistoire, histoire, ATP, géologie, savoir-faire artisanaux ou agricoles....)
- Structurer et organiser une offre viable **étalée dans le temps et l'espace** et porteuse de « sens », d'identité (programme Leader+ « Hors circuit, hors saison »)
- Utiliser **la « plus-value » Parc** en associant l'image positive générée par les PNR à des produits ou services porteurs de valeurs et garantis (« marqués » Parc)



- Valorisation et **mise en tourisme des patrimoines**: appui et mise réseau des projets d'interprétation (musées, éco-musées, maisons thématiques, expositions, animations, sentiers découverte...)
- Développement de la **marque Parc**: randonnées découverte (à pieds, à cheval, en vtt, en canoë), activités de voile (sur les lacs du Verdon), visites culturelles, gîtes panda et hôtels au naturel
À venir: visites d'exploitations agricoles et d'ateliers artisanaux, hébergements
- **Promotion**: concentration des moyens de communication du Parc sur la promotion des activités « alternatives » (Carnet découverte, carte randonnée, site web, agenda des manifestations)



Et

- La valorisation de la randonnée....

présentée dans l'atelier n°1
« randonnée, pour une découverte
douce du territoire »